

# VILLE DE LEWARDE

## Janvier 2020

Site internet de la ville : https://www.ville-lewarde.fr/

## Le mot du Maire

Janvier, le mois des vœux et de la galette mais aussi un moment pour penser à la solidarité.

Je tiens à féliciter de toutes mes forces les associations du stretching postural et de la Koukiri Comédie qui ont versé une belle somme au restaurant du cœur lewardois

L'association Human Trell ne sera pas en reste dans les jours qui viennent. Le monde associatif mérite d'être soutenu.

Le vivre ensemble, ce n'est pas compliqué quand on en a la volonté.



#### **Recrutement d'animateurs**

Votre Maire,
Denis MICHALAK

La ville de Lewarde recrute des animateurs pour encadrer l'accueil des enfants dans les centres de loisirs organisés en 2020. Le centre du printemps se déroulera <u>du 20 au 24 avril</u> sur 4 demi-journées et une journée. Le centre d'été aura lieu 5 jours par semaine du <u>6 au 31 juillet</u>.

Les personnes souhaitant postuler doivent être titulaires du BAFA, être en formation BAFA ou à défaut être majeurs.

Pour le centre de juillet, les organisateurs sont très intéressés par la candidature d'un moniteur ou d'une monitrice, titulaire du brevet de surveillant de baignade.

Une demande écrite accompagnée d'un CV et de la copie du BAFA doit être déposée en mairie <u>pour le 15 février au plus tard</u>. Il est demandé aux animateurs ou animatrices souhaitant encadrer les deux centres de loisirs d'adresser deux courriers séparés.





La municipalité offre la possibilité, chaque année, à 15 adolescents de la commune âgés de 13 à 17 ans de participer à un séjour à la neige.

Du 16 au 22 février, le groupe s'établira en Savoie et encadré par des moniteurs brevetés d'état ou fédéraux, s'adonnera aux joies de la glisse et aux animations.

Le prix du séjour par participant s'élève à 1045 € tout compris. La commune finance le séjour à hauteur de 865 € par participant(e). Chaque famille participe aux frais pour la somme modique de 160 €.

#### **Pharmacie**

Madame Chantal Lobry a pris une retraite bien méritée. Un nouveau pharmacien Monsieur Gauthier Masnin lui succède.

Espaces nature, pour bébés, produits de dermo-cosmétiques, matériel médical ... sont à disposition.

La pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Contact : pharmacie.lewarde@gmail.com ou téléphone au 03 27 98 03 02 Il est possible d'envoyer des ordonnances via l'application Ma Pharmacie Mobile.



#### Personnel communal

Le 13 décembre, le bureau de l'association du personnel communal a invité ses adhérent(e)s à se retrouver, salle des fêtes, autour du verre de l'amitié.

Monsieur le maire Denis Michalak, Monsieur Claude Sombrin, adjoint au maire, Monsieur Jean-Claude Dubrunquez, conseiller municipal délégué ont représenté la municipalité à cette réception.

Des bons cadeaux ont été remis à chaque participant. Les enfants du personnel n'ont pas été oubliés.



## Cirque éducatif du Douaisis



Le chapiteau du cirque éducatif sera dressé du 6 au 27 février 2020, rue Paul Foucaut, à Sin-Le-Noble, à proximité du lycée Rimbaud, avec le soutien de la municipalité.

La poésie s'est immiscée dans le choix des numéros de grande qualité artistique. Pour plus de renseignements sur ce spectacle de qualité, sur les jours et heures des représentations, les tarifs, visitez le site de la ville.

#### Relais d'assistantes maternelles

La commune de Lewarde et l'école maternelle vont accueillir un spectacle « je m'ennuie quand j'dors » de la compagnie « Dans tous les sens ».

Céline Delforge et de Pauline Poitau, animatrices du relais intercommunal d'assistantes maternelles ont structuré l'évènement.

L'intervention artistique comprend aussi des ateliers de création de comptines et de rencontre avec les parents.

Ces ateliers et ces spectacles sont financés par la CCCO chaque année. Cela permet la réalisation d'un projet communal renouvelé.

Les ateliers ouverts aux assistantes maternelles auront lieu à l'école maternelle Victor Hugo aux dates suivantes : mardi 28 janvier 2020 de 9h30 à 10h00 et jeudi 30 janvier 2020 de 10h00 à 10h30.

Un spectacle sera présenté le vendredi 07 février à 9h30 à l'école maternelle de Lewarde et le samedi 08 février à 16h00 salle des fêtes Henri Martel.

Le spectacle du samedi est ouvert à tous. Venez nombreuses et nombreux partager un bon moment. Affiche de l'évènement sur le site de la ville

#### **Environnement**

#### **GEMAPI et GEPU**

#### Le conseil municipal s'est opposé à l'augmentation des taxes.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018. La GEMAPI est payée par les propriétaires via la taxe foncière. De nulle en 2017, elle représente aujourd'hui 0,521 % du foncier des propriétés bâties et 1,33 % du foncier des propriétés non bâties. C'est à la séance du conseil municipal du 13 novembre 2017 que le dossier du transfert de compétence « assainissement collectif, assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines » à la CCCO a été étudié.

Déjà à l'époque, les élus s'étaient interrogés sur l'accord programmé par la CCO de l'augmentation des différentes taxes sans qu'il y ait discussion sur une autre alternative.

Afin de défendre les intérêts des usagers, l'assemblée communale s'était opposée à ce transfert. La réalité des faits montre que la municipalité avait raison de craindre une majoration des taxes.

S'ajoute à cette taxe GEMAPI, la cotisation GEPU « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » payée par les communes de la CCCO sur leurs fonds propres.

Pour 3 années rétroactives 2017-2018-2019, la commune doit verser la part investissement au SIDEN-SIAN d'un montant de 11 105,38 € soit un accroissement de plus de 338 %.

Le conseil municipal, réuni le 17 décembre 2019, à l'unanimité, a refusé les modalités de cette refacturation à la ville.

#### **Trottoirs**

Un balai de cour, un ramasse-poussière, une poubelle, dix minutes chaque semaine et voilà! caniveaux et trottoirs sont propres. A vous de jouer si ce n'est fait.

Si vous ne le faites pas personne ne le fera à votre place! Merci pour la visior positive donnée à la commune par votre geste.



#### Sécurité



Deux caméras de surveillance ont été installées pour lutter contre les incivilités, place Elsa Triolet.

Cette installation a été réalisée dans la continuité d'une réflexion municipale globale sur ce problème.

#### Société de chasse

L'association organise un loto le dimanche 09 février à la salle des fêtes. L'accueil du public sera assuré dès 12h. Le jeu débutera à 15h.

Pour jouer, l'achat de cartons sera proposé : 1 carton : 1.50€, plaque de 6 cartons : 8€, plaque de 12 cartons : 15€, plaque de 24 cartons : 20€ avec 5 cartons offerts...

Sont à gagner des bons d'achat de 20€,30€,100€,110€,120€,130€,150€. Le lot final a une valeur de 700€. Une buvette et une restauration avec frites fraîches, Américain, Pain Bagnat, Croque-Monsieur seront à disposition des joueurs.

Renseignements et réservation M. Bruno Poulain 06 61 75 74 00 ou Mme Sandra Pamart 06 04 49 80 38

#### **Human Trell**

Cette Association de Loi 1901 a été créée le 11 décembre 2011 par trois amis, Mathieu Hornain, le Trésorier, Clément Andrzejewski, le Secrétaire, et Marti Tatez, le Président pour participer à des raids automobiles humanitaires d'où l'expérience du 4 L Trophy.

Le trio en est à 4 participations en 2013, 2015, 2016 et 2017 avec toujours la même Renault 4 qu'ils ont restaurée.

Ils ont apporté dans le désert Marocain plus de 75 cartables bondés de fournitures scolaires, plus de 1000 euros en dons pour l'association Enfants du Désert, et du matériel médical récupéré au CH Valenciennes pour les hôpitaux du désert Marocain.



Ils ont travaillé avec les classes de CM1 et CM2 de l'École Primaire de Lewarde pour sensibiliser les enfants d'ici à la précarité des enfants du Désert. Les enfants ont apporté les fournitures scolaires pour garnir les cartables, ainsi que des denrées alimentaires pour la Croix Rouge Française de Biarritz (Village départ du Trophy). Human Trell a organisé 6 repas associatifs (couscous de 150 personnes) dont les bénéfices sont reversés à Enfants du Désert.

#### Enfants du désert

L'association *Enfants du Désert* existe depuis 2005. Elle a vu le jour suite à un voyage sur les terres marocaines qui a encouragé Laetitia et Emmanuel Chevallier à s'engager pour une cause qui porte sens : l'accès à l'éducation des enfants du sud marocain.

« Apprendre à lire, écrire, compter : un droit pour tous ! »

L'accès à l'éducation est l'objectif principal d'*Enfants du Désert*, mais, conscient des corrélations entre la santé, les conditions de vie et l'accès à l'école, l'association a élargi ses champs d'actions afin d'opter pour une démarche globale en faveur des enfants. Depuis 2005, leur combat pour améliorer le quotidien des enfants est devenu celui de nombreuses autres personnes. L'action s'est amplifiée pour atteindre aujourd'hui l'Argentine.

#### **Koukiri Comédie**

La Koukiri comédie a tenu son assemblée générale le mercredi 18 décembre en présence de Monsieur le maire Denis Michalak, de Monsieur André Léger adjoint au maire et Monsieur Jean-Claude Dubrunquez, conseiller municipal délégué.

Le président Jean-Paul Lemaire a vivement remercié la municipalité pour la mise à disposition de la petite salle des fêtes pour les répétitions de la troupe, de la grande salle pour les représentations ainsi que d'un local pour le stockage du matériel de scène.

Après le succès des deux représentations lewardoises de « Duos sur canapé », la troupe a réalisé en 2019 sa traditionnelle tournée dans dix villes du Douaisis.

Les 1500 spectateurs ont beaucoup ri (c'était l'objectif). Ils ont été enchantés de la prestation des cinq acteurs et les ont chaleureusement applaudis en remerciement du bon moment de détente et de plaisir qu'ils ont vécu.

La troupe prépare désormais son prochain spectacle (28 novembre à Lewarde).

Le bilan financier très positif présenté par la Madame Claude Lemaire, trésorière a permis à la Koukiri d'aider une association caritative par un don (relaté dans ce journal).

Le bureau a été reconduit dont le président Monsieur Jean-Paul Lemaire, le secrétaire Monsieur Philippe Vanwynsberge, la trésorière Madame Claude Lemaire.

Monsieur le Maire a conclu la réunion en remerciant la Koukiri mais aussi le club de stretching postural et les bénévoles du resto du cœur lewardois pour leur esprit d'ouverture humanitaire et a souhaité « que le théâtre continue car le rire ouvre les cœurs ».



### **Téléthon**

L'association de parents d'élèves les ptits louwardois et le ping pong club se sont associés à la récolte de fonds pour combattre les maladies dites rares.

Le 14 décembre, 40 pongistes se sont sportivement et amicalement affrontés, salle Secrétin. Cette activité a permis au PPCL de reverser 700 € dont 200 € proviennent des engagements des joueurs au tournoi et 500 € des bénéfices réalisés au stand buvette et restauration ainsi qu'à la vente de fleurs.

Le 13 décembre, l'action des parents d'élèves à la sortie des écoles a permis de reverser 119 € à l'Association Française contre les Myopathies.



## **Harmonie Municipale**

L'harmonie organise un vide-grenier, salle des fêtes, le dimanche 1er mars de 9 h à 13 h.

5 € la table, petite restauration sur place. Inscriptions avant le 15 février et renseignements au 03 27 96 33 57

## Noël 2019

L'esprit de fête mais aussi les nombreux témoignages d'un engagement humaniste et solidaire ont été présents à travers toutes les manifestations.

#### Goûter des aînés



## Les 120 convives ont été accueillis le 12 décembre après-midi par Monsieur Michalak, maire et de nombreux élus.

En plus du goûter, les invités de la municipalité ont bénéficié d'une animation musicale de qualité qui a été rehaussée par l'intervention de deux danseuses professionnelles.

Ce goûter a été pour les participants l'occasion de vivre un moment de grande convivialité lewardoise.



#### Goûter aux écoles

Le vendredi 20 décembre a été jour de réjouissance dans les écoles. Pour fêter Noël et aussi le dernier jour scolaire de l'année 2019, le père Noël a rendu visite aux élèves.

Avant son arrivée, des bénévoles ont préparé sous la houlette de Mme Lahssen, adjointe aux fêtes, et pour chaque enfant, le traditionnel sachet comprenant des friandises, une brioche et une orange.

En présence d'élus municipaux, le père Noël a d'abord rendu visite aux élèves de l'école maternelle qui ont bu en sa présence une boisson chocolatée et dégusté de la brioche tartinée à la confiture ou au chocolat. L'opération s'est renouvelée l'après-midi avec les élèves de l'école élémentaire.



#### Marché de Noël

Le dimanche 8 décembre, le marché de Noël organisé par l'amicale laïque a connu un vif succès.

Les 25 exposant(e)s ont accueilli le public en lui présentant des réalisations artistiques et des produits de saison. Une place conséquente a été laissée aux associations caritatives et humanitaires. Les badauds ont ainsi pu témoigner de leur solidarité.

Mathilde Donné, miss Ostrevent, s'est entretenue de bonne grâce avec les exposants et visiteurs. Des personnes ont tenu à garder une trace photographique de ces instants. Mathide s'est prêtée volontiers à cet exercice.



#### Restaurant du cœur

Le samedi 14 décembre, salle des fêtes, à quelques jours de Noël, en présence de Monsieur le Maire et des élus, Bernadette, Roland Feys et toute leur équipe de bénévoles ont invité les 72 familles adhérentes de l'association. 220 personnes étaient potentiellement concernées.

Cette proposition d'après-midi récréative a été possible grâce à l'animation musicale proposée bénévolement par Claude et Christelle de DJ show, l'intervention de deux groupes de danses venus bénévolement : Lovely et evi!

Les 350 € offerts par le **stretching club postural** a permis l'achat de brioches, bûches, gâteaux, boissons non alcoolisées qui ont satisfait les appétits des petits et grands. 50 sachets de bonbons ont été donnés par la municipalité.

**La Koukiri,** troupe locale de théâtre, a versé 600 € au restaurant du cœur local. 300 € ont permis d'offrir de jouets aux enfants. Le solde complètera le financement d'un voyage en 2020 dans un parc d'attraction.

Le père Noël a, bien sûr, répondu à l'invitation des organisateurs. La municipalité soutient les bénévoles du restaurant du cœur. Elle agit toute l'année en prêtant une salle et un camion qui permet le transport des victuailles. Elle met à disposition un autocar pour la sortie annuelle commune au secours catholique et au restaurant du cœur. Monsieur le Maire et les élus félicitent les bénévoles de toutes les associations impliquées qui démontrent par leur action que les valeurs humanistes n'ont pas disparu de notre société.



#### **Judo Club**

Le vendredi 19 décembre 2019, le judo-club a organisé son traditionnel arbre de Noël en présence des enfants et des parents. M. Denis Michalak, maire de Lewarde et M. Alain Bruneel, député ont honoré de leur présence cette manifestation.

Avant la remise des friandises aux judokas, M. Karim Bouabdallah, cadre technique du club, a dressé un premier bilan des résultats sportifs de ce début de saison sportive 2019/2020. Il a listé les résultats prometteurs obtenus lors des premiers tournois et championnats.

Le club rassemble, comme la saison dernière, 64 judokas. L'adhésion à la Fédération Française de Judo permet à l'association de participer à de belles compétitions telles que le Tournoi du Douaisis.

M. Bouabdallah a remercié les judokas pour leur participation à ces rencontres et aussi les parents pour leur engagement.

Le judo-club organise, **le samedi 1**<sup>er</sup> **février 2020 à 20 h, à la Salle des Fêtes de Lewarde, un repas à 16€ et 12€ pour les moins de 12 ans** avec apéritif offert, part de couscous royal ou cuisse de poulet/pommes de terre/haricots verts, fromage, dessert, café/thé. Pour tout renseignement et inscription, contacter M. Bouabdallah au 03.27.88.26.06.

